

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,

c'est faire reposer nos modes de production et de consommation sur une nouvelle éthique conciliant justice sociale, efficacité économique et qualité de l'environnement.

1987 : définition universelle du développement durable

"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"

UNE MOBILISATION INTERNATIONALE

1992 : Sommet de Rio

- grands engagements internationaux sur l'environnement et le développement durable
- mise en place des structures institutionnelles relais dans chaque pays

1997 : Protocole de Kyoto

- engagements sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- entrée en vigueur en 2005

2002 : Sommet de la Terre de Johannesburg

- bilans d'avancement
- discours fort du Président de la République française "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs"

UNE STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE

2002 : nomination d'un Ministre de l'écologie et du développement durable

2003 : création du Conseil national du développement durable

- nomination de hauts fonctionnaires au développement durable
- adoption de la Stratégie nationale de développement durable qui fixe des programmes d'actions sur 5 ans pour l'ensemble des politiques publiques

2004 : nomination d'un Délégué interministériel au développement durable

2005 : adoption de la Charte de l'environnement, adossée à la Constitution, qui stipule dans son article 6 : "Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable"

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

UNE SEMAINE POUR SENSIBILISER ET POUR MOBILISER

Lancée en 2002, la Semaine du Développement Durable est le rendez-vous national de mobilisation et de sensibilisation de tous les publics au développement durable.

Depuis sa création, près de 4 000 actions concrètes ont été organisées par les administrations et les établissements publics, associations, collectivités territoriales, les entreprises et des bénévoles.

Pour la **troisième édition**, six axes principaux sont retenus :

- transports
- responsabilité sociale de l'entreprise et État exemplaire
- éducation
- consommation et achats publics
- changement climatique
- biodiversité

Cette semaine se déroule du 30 mai au 5 juin 2005

et se termine par la **Journée mondiale de l'Environnement.**



des ACTIONS partout en FRANCE

Pour connaître les manifestations de la Semaine du développement durable qui ont lieu près de chez vous :

www.developpementdurable.gouv.fr



Le Développement Durable en action dans toute la France du 30 mai au 5 juin 2005 !

Imprimé par SOPEDI sur papier recyclé avec des encres végétales



L'EXPRESS

france 5

Environnement MAGAZINE



Le développement durable, ce que je peux faire dès maintenant et pour longtemps

ADOPTER LES BONS GESTES DE TOUS LES JOURS



Achats

- favoriser les produits concentrés ou rechargeables
- privilégier les produits recyclés ou recyclables
- trier les déchets
- préférer des produits fabriqués dans le respect de l'environnement (portant l'écolabel européen ou NF environnement)



Alimentation

- acheter des légumes et fruits de saison
- privilégier les produits issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique
- choisir les produits les moins emballés



Eau

- réduire la consommation à la source
- préférer les douches aux bains
- éviter l'utilisation de produits ménagers chimiques



Énergie

- privilégier les énergies renouvelables
- ne pas laisser les appareils en veille
- lire les Etiquettes Energie
- opter pour les lampes basse consommation
- éteindre les lumières inutiles



Épargne

- épargner vers des placements éthiques et solidaires, justifiant de leur respect de l'homme et de l'environnement



Habitat

- bien choisir l'orientation de sa maison
- isoler son logement
- respecter l'identité locale architecturale
- opter pour une architecture durable très rentable à l'usage
- privilégier l'usage d'un compteur individuel
- utiliser des produits en bois issus des forêts gérées durablement labellisés FSC ou PEFC



Mobilité

- privilégier les modes de transport doux (marche, vélo...) ou les transports en commun
- préférer le train à l'avion
- s'informer sur la consommation et les rejets de CO₂ lors d'un achat de voiture
- entretenir son véhicule
- adopter une conduite souple



Textile

- éviter les vêtements produits par des entreprises ou des pays aux mauvaises conditions de travail
- récupérer, donner ses vêtements



Tourisme

- respecter les coutumes locales
- favoriser entreprises et produits locaux
- sélectionner les prestataires labellisés tourisme durable
- utiliser l'eau et l'électricité avec modération

PARTICIPER AUX CHOIX PUBLICS, A DES ACTIONS COLLECTIVES



- **m'informer** sur les projets de ma commune et les modes d'action pour une évolution durable du monde
- **m'engager** dans des associations ou des groupes de travail pour **défendre** les priorités du développement durable
- **inciter** mon entreprise à devenir acteur de l'insertion, la formation, l'accueil des handicapés, le respect de l'environnement
- **solliciter** mes élus à s'engager pour un développement durable

M'INFORMER POUR AGIR



www.developpementdurable.gouv.fr
www.ademe.fr
www.consodurable.com
www.commerceequitable.org
www.unat.asso.fr
www.unep.org

Le saviez vous ?

- + 10% de déchets produits chaque année en Europe
- + 0,9°C c'est le réchauffement thermique en France au cours du XX^{ème} siècle